

Image not found or type unknown



Mariage a l étranger francaise/ algerien

Par **marinela_old**, le **16/08/2007 à 21:26**

Française mariée en Agérie en 2006, j 'ai demandé auprès de Nantes larnttranscription de mariage, à ce jour j 'ai été audité à la mairie de Nanterre,rnj 'ai fait bloqué l 'audition car mon mari a beaucoup changé vis à vis de moi,rnon ne croirait pas que je suis sa femme. IL ME TIENT DES PROPOS DegoutantrnA ce jour de nombreux doutes subsistent, et je ne pense pas me tromper.rnEST IL v rai que l 'on doit signer une audition????rnon me conseilleille d 'ecrire au ministère afin d 'expliquer ma situation,rnje ne souhaite absolument pas me tromper, j 'y ai cru et voil0rnEn France pas vraiment de réponse à ma question.rnmerci de votre aide, une situation délicate qui fait souffrir rncordialement MV